



Responsable technique centres aquatiques

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG) composée de 55 communes et 40 000 habitants représente 28 % de la Vienne sur une superficie de 2 000 km².

La CCVG recrute un(e) agent(e) technique pour exercer les fonctions de responsable technique des 4 centres aquatiques (1 ouvert à l'année et 3 saisonniers) et effectuer les travaux d'entretien et de maintenance des équipements sportifs en veillant au respect des normes de sécurité.

Au sein du service Sports/Loisirs et sous l'autorité de la responsable des centres aquatiques, vous encadrerez une équipe de 2 personnes et d'éventuels saisonniers.

Missions

- **Mission 1 : Coordination des 2 agents techniques et des agents saisonniers**
 - Former les agents saisonniers avant la prise de fonction,
 - Répartir les tâches quotidiennes et les activités ponctuelles,
 - S'assurer du port des EPI,
 - Réaliser les entretiens professionnels des 2 agents,
- **Mission 2 : Maintenance de 1^{er} niveau des équipements**
 - Gérer les stocks (produits et matériels) et effectuer les commandes,
 - Mettre en route les bassins saisonniers,
 - Entretenir les bassins, plages et locaux techniques dans le respect des normes en vigueur,
 - Suivre le traitement de l'eau et gérer les non-conformités éventuelles,
 - Nettoyer et entretenir le robot aspirateur,
 - Effectuer les maintenances diverses,
 - Vidanger et remplir les bassins,
 - Remettre en état les moyens de filtration,
 - Surveiller les consommations fluides et effectuer les relevés des indicateurs quotidiennement,
- **Mission 3 : Entretien et nettoyage sur d'autres équipements de la collectivité**
 - Nettoyer les surfaces dans le respect des normes en vigueur,
 - Entretenir, approvisionner et ranger le matériel et les produits,
 - Mettre en place et entretenir les dispositifs de tri sélectif,
 - Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents,
 - Effectuer des interventions de maintenance, entretien, dépannage de 1^{er} niveau.

Profil

Diplôme niveau 3 domaine maintenance

Permis B exigé

Expérience : 3 ans sur un poste similaire souhaitée

Compétences demandées :

- Connaissance des fluides et des réseaux des équipements (plomberie et électricité)
- Connaissances des procédures de nettoyages
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (pictogrammes des produits utilisés, utilisation et choix des EPI.....)
- Connaissances des méthodes d'entreposage
- Capacité managériale
- Capacité relationnelle
- Travail en équipe
- Sens de l'organisation
- Vigilance
- Rigueur
- Confidentialité
- Capacité à rendre compte

Contraintes liées au poste

- Temps de travail : 35h hebdo en moyenne annualisé
- Déplacements fréquents avec véhicule de service
- Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service public et de la saisonnalité
- Fréquente station debout prolongée
- Manipulation de produits toxiques
- Port de charges lourdes
- Disponibilité et adaptabilité aux usagers avec risques de tensions
- Savoir nager
- **Travail le week-end (1 week-end sur 2)**

Conditions de recrutement

- Salaire : selon grille du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.
- Régime indemnitaire selon cotation RIFSEEP du poste
- Collectivité adhérente au CNAS
- Tickets restaurant
- Participation employeur prévoyance et mutuelle santé
- Amicale du personnel

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2027.

Candidatures à envoyer avant le 9 octobre 2026.

Candidature (CV, lettre de motivation et dernier arrêté administratif) à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, 6 rue Daniel Cormier BP 20017 86502 Montmorillon Cedex

Ou par voie électronique : recrutement@ccvg86.fr

Demande de renseignements :

- ***Fabrice NADAL responsable du service RH : 05 49 91 94 93 et 06 68 72 45 22***
- ***Sabrina BRUNET responsable des centres aquatiques : 06 67 92 57 72***